

Sauvegarde et Embellissement de Lyon



BULLETIN DE LIAISON N° 91 - JUIN 2009

- Association loi 1901. Agréée au titre des art. L121-8 et L160-1 du Code de l'Urbanisme (Arr. préfectoral du 3 août 1984)- ISSN 0750-1144 -

RÉFLEXION SUR UNE STRUCTURATION DU PAYSAGE URBAIN DU GRAND LYON

Vue sur le centre de Lyon depuis la balme de Fontanières



Chantier Confluence : vue sur la darse.



La prison Saint Paul : quel avenir ?



La Tour Oxygène

Le Confluent : entrée sud de Lyon. Vue depuis la balme de Fontanières



ÉDITORIAL

Une opération urbanistique est réussie si elle s'intègre dans un cadre élargi. Un projet doit donc faire l'objet d'une analyse d'impact sur un environnement aussi large que possible.

Lyon possède un site exceptionnel avec deux fleuves, des collines et une plaine que toute opération doit prendre en compte pour maintenir dans notre espace urbain un haut niveau de cohérence et de lisibilité.

Depuis de nombreuses années Jacques Bonnard alimente notre bulletin par de très pertinentes réflexions sur la structuration du paysage urbain de notre agglomération.

Il a souhaité réunir et enrichir l'ensemble de ses propositions dans le dossier que nous reproduisons intégralement dans ce bulletin.

Les prisons Saint Joseph et Saint Paul sont désaffectées depuis le début du mois de mai 2009.

Il faut désormais réfléchir au devenir de ces bâtiments dont l'intérêt architectural et historique est réel et dont l'avenir demeure incertain...

À l'instigation de plusieurs organismes dont le CAUE du Rhône, nous plaçons pour la conservation de ces remarquables témoins de l'architecture carcérale du XIX^e et pour leur transformation en un lieu de vie ouvert à l'ensemble de notre agglomération.

Jean-Louis PAVY

LA REVUE DE PRESSE (de mars à juin 2009)

- GRANDS PROJETS -

« Lyon : les projets qui vont changer la Confluence » :

1° - Créer un passage le plus direct possible entre Carnot et Charlemagne ;

2° - Éco-réhabilitation du bâti ancien de Sainte Blandine ;

3° - Aménagement d'une vaste place sur laquelle débouchera le futur pont des Girondins ;

4° - Tout au sud, une seconde petite cité internationale et un nouveau pont destiné au tramway pour franchir le Rhône et atteindre Gerland.....P.06/03/2009.

« Le miracle de la multiplication des tours ». Les projets de construction de tours dans le quartier d'affaires lyonnais prendront du temps. Les investisseurs ne lancent pas un chantier sans avoir commercialisé au moins la moitié de l'immeuble.....P.13/03/2009.

« Grand stade à Décines : une course contre la montre est engagée ». Devant les patrons du foot français, la construction du futur stade lyonnais est donnée pour acquise par le Président du Grand Lyon.....P.11/06/2009.

- PATRIMOINE -

« Vieux-Lyon : un musée Gadagne tout neuf ».

Le Musée de l'Histoire de Lyon et des marionnettes du monde réinvestit l'hôtel Gadagne. Le bâti Renaissance situé dans le centre historique rouvre après 10 ans de travaux..... P.11/06/2009.

« Le mur des Canuts essaie de panser ses plaies ».....P.25/04/2009.

« Une vente aux enchères pour sauver la chapelle de l'Hôtel-Dieu ». La rénovation est estimée à 7,6 millions d'Euros.....P.25/05/2009.

- GRANDS TRAVAUX -

« Nouveau retard pour le musée des Confluences ». Une seule entreprise a répondu à l'appel d'offres restreint. Un nouvel appel d'offres va donc être relancé et une décision sera prise le 24 juillet prochain. Avec un prix sans doute revu à la hausse.....P. 25/05/2009.

« Le nouveau Mermoz pour mettre en valeur l'entrée Est de Lyon ». Un chantier d'envergure va totalement transformer ce quartier d'ici à 2012. Au programme, le désenclavement qui passera par la destruction de l'auto-pont, la requalification de l'avenue Jean Mermoz et la restructuration du bâti.....P. 12/06/2009.

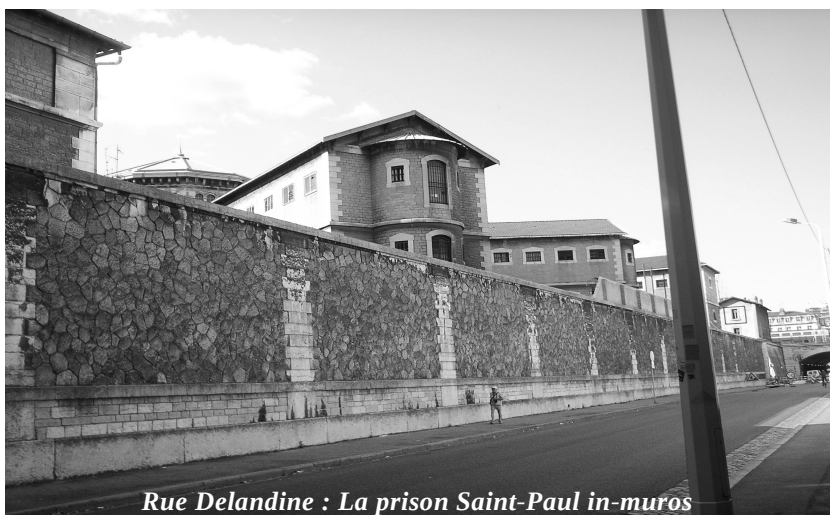
Bernard FOUCHER.

NDLR : la lettre « P » précédant la date indique la source « LE PROGRÈS »

Crédit photos de la page première de couverture de ce bulletin :
Sauvegarde et Embellissement de Lyon.
Nos remerciements à Mme Thérèse Monteil

SOMMAIRE

Éditorial.....p. 2
La revue de presse.....p. 2
Réflexions sur une structuration
du paysage urbain du Grand Lyon.....p. 3 à 8



Rue Delandine : La prison Saint-Paul in-muros

RÉFLEXION SUR UNE STRUCTURATION DU PAYSAGE URBAIN DU GRAND LYON

1) L'analyse et la connaissance de la composition urbaine.

L'agglomération de Lyon est dotée d'une structure paysagère particulière qu'il importe d'évaluer et d'inventorier.

On peut d'abord retenir une base physique « naturelle » (bien que sensiblement aménagée en certains points), comprenant plus particulièrement :

- un arc de collines (avec des pentes, des balmes, des plateaux, des vals et vallons, des défilés, des lignes d'horizons, des balcons et terrasses...)
- des fleuves (avec des plans d'eau, des reculs, des perspectives de rives, des percées visuelles...)
- une plaine ouverte, ponctuée de faibles surélévations

Cette base est par ailleurs le siège de constructions diverses, banales ou remarquables (immeubles, édifices particuliers, monuments, ponts, voies...), ou d'éléments végétaux plus ou moins structurés, qui respectent ou soulignent simplement les lignes d'origine, ou qui les contrarient ou les transforment radicalement.

Cette structure locale s'inscrit dans un cadre régional plus vaste et parfois perceptible.

En effet, les nombreux points de vue cités plus haut (balcons, percées, perspectives) permettent d'observer ou plus simplement ressentir ces limites plus lointaines qu'offrent les divers massifs montagneux qui entourent le site lyonnais, plus particulièrement à l'Ouest (et Sud-Ouest) et à l'Est.

2) Un patrimoine acquis, à développer.

Ainsi, notre cité montre des caractéristiques riches, multiples et diverses, combinant des éléments de la nature et des composantes issues de la construction humaine.

Certaines combinaisons montrent des facettes heureuses (parfois perçues comme malheureuses à l'origine et devenues heureuses avec l'habitude). D'autres combinaisons restent médiocres, voire désastreuses dans la durée.

Ces effets ont été parfois maîtrisés de façon positive. Souvent ils ont été subis par manque d'encadrement.

Ainsi avons-nous hérité d'un « patrimoine », formé de diverses composantes, dont nous avons la charge en termes de maintien ou d'évolution.

Si toute nouvelle construction ou si tout aménagement de l'espace public contribue à cette transformation continue de la forme urbaine, toutes les interventions n'ont pas, bien sûr, le même poids.

Il importe alors de bien faire cette analyse de l'espace qui forme notre cadre de vie, de bien comprendre quels en sont les éléments de type banal, et quels en sont les éléments marquants et structurants.

La compréhension de nos acquis doit nous permettre alors d'évaluer, avec un meilleur jugement, l'impact de tout nouveau projet.

Elle doit aussi aider à concevoir des évolutions marquantes.

3) Une voie de réflexion pour une vision. (Voir aussi documents page 8)

Une certaine lisibilité de la forme urbaine est un facteur de repérage influent sur le ressenti.

La ville montre une force certaine quand sa structure est perceptible, alors qu'elle déroute quand sa forme se dilue ou lorsqu'elle présente des caractéristiques de friche à l'abandon.

On peut ainsi rappeler l'effet que provoque l'approche d'une cité fortifiée, avec ses enceintes marquant des limites visuelles entre la ville et ses faubourgs, avec ses tours et ses portes soulignant les orientations, avec ses clochers, beffrois ou autres édifices remarquables apportant à la cité un relief doté de sens.

Si, en première lecture, cette image semble appartenir au passé, une réflexion plus approfondie mérite d'être menée pour en imaginer une interprétation plus actuelle.

La recherche de la réussite dans la réalisation d'une « skyline » par certaines villes modernes ne tient-elle pas d'un même type d'objectif en termes de lisibilité et d'image ?

Toutefois, on peut trop souvent constater une focalisation sur la structuration du cœur de la cité et une certaine négligence pour sa couronne ; trop souvent la ville se dilue dans la périphérie de son centre, là où l'on pourrait rêver d'une gestion maîtrisée des entrées de ville.

On voudrait parfois voir plus marqués les pôles de transition urbaine, qui puissent rappeler ces éléments structurants des portes de nos vieilles villes.

On peut aussi s'intéresser à une organisation de l'espace complexe que forment la ville centre et ses quartiers ou villes satellites ; plutôt qu'une médiocre continuité, on pourrait gérer des variations rythmées de densité et de structure, en phase avec les rapports de dépendance du système urbain.

Toutes ces réflexions méritent également une transposition dans l'ambiance nocturne.

Comment peut-on valoriser la structure urbaine au travers d'une sélection des éléments éclairés, marquant les composantes de son centre qui le méritent, en soulignant les postes significatifs de couronne, ou encore en explicitant les entrées de ville avec des artifices faisant fonction de portes.

4) Comment aborder la forme urbaine ?

Une approche du paysage urbain nécessite de toujours garder une vigilance quant à l'intégration des projets dans un cadre plus large.

Le projet d'un immeuble ou de n'importe quel édifice doit être analysé par son impact sur son environnement direct (rue, pâté, îlot).

Si cet immeuble fait évoluer significativement la forme de cet îlot, alors il importe d'en analyser l'impact sur le quartier auquel il appartient.

Si ce projet doit modifier significativement la forme du quartier auquel contribue cet îlot, alors il est du devoir des aménageurs de mettre cette évolution en perspective à l'échelle de l'agglomération, d'en évaluer l'influence et d'en apprécier les conséquences en regard d'un projet urbain.

Suite en page 4

RÉFLEXIONS SUR UNE STRUCTURATION DU PAYSAGE URBAIN DU GRAND LYON

Suite de la page 3

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'architecture de la ville, qui confronte la volonté créatrice de la forme élémentaire à une gestion maîtrisée de la forme d'ensemble.

Les manquements à cette approche donnent des résultats souvent surprenants, parfois du côté du meilleur, souvent du côté du pire.

La correction des erreurs s'avère malheureusement délicate, voire parfois impossible.

Aussi convient-il de ne point négliger cet objectif de gestion de la forme urbaine, et de l'envisager avec intelligence, sans excès de zèle et avec une capacité d'évolution maîtrisée.

Outre sa forme (profil) la qualité de l'architecture urbaine se ressent également au travers de l'épaisseur ou de la densité de sa trame.

Il importe ainsi de considérer les vides urbains avec tout autant d'attention que les composantes construites. Si certains de ceux-ci jouent des rôles de respirations bénéfiques, d'autres, parce que mal situés, surdimensionnés, mal articulés ou mal aménagés, peuvent créer des déséquilibres dommageables en termes de perception.

Aussi les projets de voirie ou d'espaces publics sont-ils à analyser avec la même logique de mise en perspective dans un cadre plus large.

Les infrastructures lourdes (dont le réseau ferré) sont à prendre en compte de la même façon.

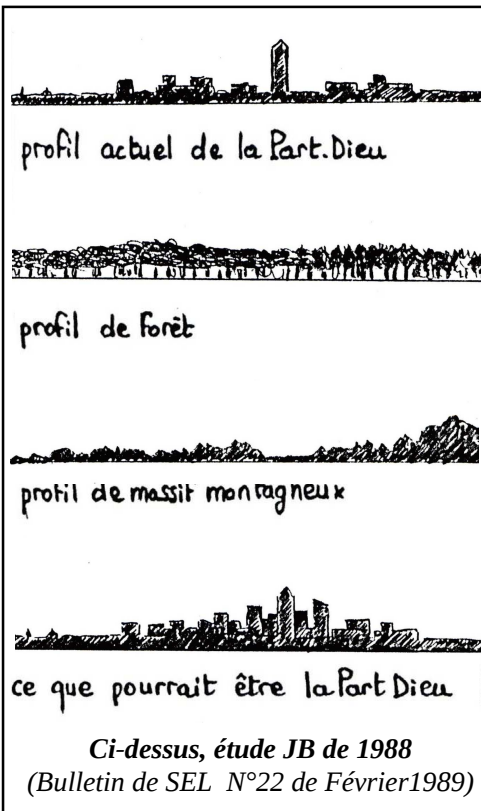
5) Des éléments structurants pour le Grand Lyon

5.1) Le quartier de la Part-Dieu

Le développement du quartier de la Part-Dieu mérite une grande attention. N'y trouve-t-on pas, aujourd'hui, la représentation moderne de la « forteresse » centrale de l'agglomération lyonnaise ?

Si la construction de tours y est pertinente pour compléter la composition inachevée que nous connaissons à ce jour, il importe d'en maîtriser l'évolution du profil et de s'assurer de son effet suivant les perspectives majeures.

Si l'on pense aux points de vue à distance depuis les collines, on doit aussi



L'analyse du profil urbain du quartier de La Part-Dieu amène à considérer qu'une tour de grande hauteur trop isolée, ou en décalage trop important avec son environnement direct, apparaît étrangère à son cadre.

Une évaluation de certains paysages naturels harmonieux (forêt, massif montagneux) permet de constater soit une remarquable continuité des hauteurs, soit des ruptures plus marquées du relief, mais avec un volume enveloppe assez progressif.

Si le profil de la forêt rappelle volontiers celui de la ville ancienne historique, avec une certaine homogénéité, et avec des singularités mesurées, on proposerait facilement le profil montagneux comme un modèle possible pour la ville moderne.

Cette proposition invite alors à préférer les regroupements de tours, pour en faire des « massifs »

en analyser les effets observables depuis les quais du Rhône, aux abords de l'Hôtel Dieu ou du pont Morand.

Est-on prêt à accepter n'importe quelle silhouette, en surimpression des profils traditionnels, ou vise-t-on de favoriser l'atteinte d'un modèle particulier, avec des limites définies, avec un certain équilibre entre épaisseur et hauteur ? Quel effet de masse recherche-t-on ou quel effet de dissémination est-on prêt à tolérer ?

Va-t-on favoriser la constitution d'un ensemble regroupé, ou va-t-on préférer la valorisation d'objets individuels ? Comment gère-t-on les transitions de hauteurs ? Acceptera-t-on n'importe quelle rupture ?

Nos outils de simulation permettent des analyses de scénarios, et peuvent servir de supports de communication et de concertation.

Le Grand Lyon ne se vante-t-il pas de vouloir progresser, voire de se présenter comme une référence, dans cette approche ?

5.2) Les collines

Il est également pertinent de s'intéresser au développement du paysage des collines qui dominent le centre de l'agglomération et qui structurent une part importante du cadre perçu par les Lyonnais.

On peut y voir facilement la matérialisation explicite d'une portion d'« enceinte » du cœur de la cité.

Si le site de Fourvière et sa basilique jouent déjà un rôle majeur de vigile bienveillant, on peut imaginer que les terrasses de Montessuy ou de Sainte-Foy participent également à la magnifique mise en scène urbaine que permet cette semi-couronne.

Il est possible de mieux valoriser ces différents pôles et d'y envisager des élévations que méritent leurs promontoires.

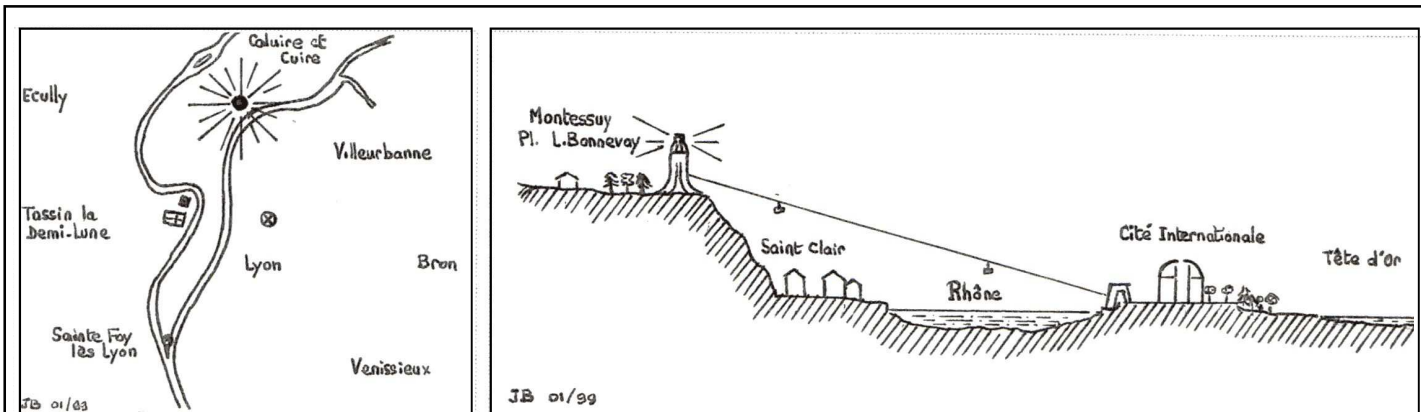
Au-delà de leur effet sur la ligne d'horizon, elles pourraient servir de repères en synergie avec les sites majeurs qu'elles toiseraient (La Cité internationale et la Confluence).

Faut-il répéter le rôle nocturne exceptionnel que pourraient jouer ces composantes urbaines remarquables ?

Suite en page 5

RÉFLEXIONS SUR UNE STRUCTURATION DU PAYSAGE URBAIN DU GRAND LYON

Suite de la page 4



« Au Nord de Lyon, un phare qui n'a qu'à luire » – Bulletin de SEL N°58 – Février 1999

Comment promouvoir et exploiter le belvédère remarquable de Montessuy, pour donner à notre cité un point de mire au Nord, dans la perspective du fleuve ?

Ne serait ce pas, dans le même temps, un élément possible à mettre en relation avec les équipements de la Cité Internationale ?

De la même façon, on pourrait s'interroger sur le potentiel des hauteurs de Sainte Foy et sur la synergie possible avec le site du confluent.

Une façon d'exploiter un mode de repérage spatial dans la ville ...

Une façon d'utiliser avec pertinence la troisième dimension dans le paysage urbain, à l'échelle de l'agglomération ...

Il serait aussi pertinent d'analyser la qualité paysagère de La Croix Rousse, et plus particulièrement de la partie marquante qui s'impose au-dessus du Rhône, face au quartier de la Tête d'Or, et d'en imaginer le potentiel d'amélioration.

D'une façon générale, nos balmes et lignes de crêtes montrent de nombreuses caractéristiques marquantes (restes de fortifications, immeubles...), heureuses ou malheureuses qui contribuent très fortement à la dimension urbaine.

Leur développement mérite une grande attention et il devrait faire l'objet d'un encadrement adapté.

Pour autant, il ne faut pas négliger la gestion paysagère des autres portions des collines, avec leurs parties bâties plus banales, ou avec leurs composantes végétales abondantes.

La visibilité exceptionnelle de tous ces éléments depuis les parties basses de la ville nécessite une approche réglementaire particulière

Au-delà, il serait encore judicieux de se pencher sur l'effet que provoque le profil du quartier de La Duchère sur les environs de Vaise, ou sur celui du front du quartier moderne de Rillieux face à Vaulx-en-Velin, ou encore sur celui des ensembles d'Oullins, Vénissieux ou Bron. Comment gérer avec bonheur la mise en valeur de ces sites satellites, qui contribuent à la grandeur paysagère de notre agglomération ?



Le front de la Croix-Rousse qui fait face à l'entrée du Parc de la Tête d'Or (vue depuis le Pont W. Churchill) montre une image d'architecture urbaine plutôt anarchique.

Cette perspective vaut bien celle des tours de grande hauteur, et, de la même façon, la composition d'ensemble en est la caractéristique majeure.

Une analyse de ce cas pourrait amener à considérer que les espacements entre les différents immeubles y sont aussi trop importants pour ressentir un bon équilibre ou une certaine harmonie ; une amélioration pourrait être imaginée avec

l'édification d'immeubles complémentaires pour « finir » cette forme urbaine inachevée. Nos élus auraient-ils l'audace d'évaluer une telle option et sauraient-ils la défendre ?

Plus généralement, les balmes et lignes de crêtes qui forment un front de sept kilomètres face au centre de l'agglomération, montrent des tableaux multiples, parfois attachants, le plus souvent médiocres.

Comment le Grand Lyon envisage-t-il de gérer ce qui peut être envisagé comme un atout majeur dans une politique de paysage urbain ? Quelle protection sait-on assurer pour empêcher une répétition des erreurs passées ? Comment peut-on et comment veut-on raccommorder l'existant et comment imagine-t-on exploiter les postes à fort potentiel pour réaliser un très ambitieux projet ?

Quelle mise en valeur nocturne de cet immense front pourrait-on également promouvoir ?

« Un front de collines pour un ambitieux projet de forme urbaine » Bulletin de SEL N°80, de Juin 2005

RÉFLEXIONS SUR UNE STRUCTURATION DU PAYSAGE URBAIN DU GRAND LYON

Suite de la page 4

5.3) Les fleuves

La magnifique et récente réalisation du projet des berges du Rhône a redonné accès aux paysages du bord de l'eau. Cette transformation invite à fréquenter cet environnement des quais et bas-ports, lieu privilégié pour des points de vue différents sur la ville, et des percées sur de plus lointains horizons (dont le Mont Pilat en ligne de mire, au Sud) depuis le cœur de la cité. Les bords de Saône offrent également une grande diversité de panoramas.

En conséquence, tout ce qui peut être observé depuis les quais de nos deux fleuves mérite une attention redoublée. C'est bien le cas des constructions qui les côtoient ou des alignements d'arbres qui les bordent (c'est aussi le cas des tours de grande hauteur de la Part-Dieu, des balmes et des collines...).

Il y aura aussi des occasions de gérer l'architecture des futurs ponts ou passerelles tant sur le Rhône que sur la Saône. L'incidence finale de ce genre d'ouvrage d'art surprend parfois.

5.4) Les entrées de ville

Le projet de revalorisation du quartier Mermoz, et en particulier la remise en cause des infrastructures autoroutières pénétrantes devraient amener à se demander où et comment marquer une entrée de ville spectaculaire, à l'échelle que mérite cet accès majeur.

La même question devrait être posée en ce qui concerne l'autre arrivée autoroutière venant de l'Est, au niveau de Villeurbanne.

Si l'entrée du Tunnel de Fourvière offre un point de transition visible en arrivant du Nord-Ouest, il est plus difficile de préciser où se trouve l'entrée Sud, entre Pierre Bénite et La Mulatière.

Comment envisage-t-on la mise en perspective du site du Confluent, depuis quel poste d'observation ? Cette question ne devra pas être négligée ; l'appartenance de la Confluence à la Cité en dépend.

Il importe par exemple de ne pas créer de confusion entre ce qui devrait jouer

le rôle de porte et le futur Musée ; alors faut-il imaginer cette entrée un peu plus au Sud, et la rendre explicite.

Au Nord, l'aménagement des environs du Pont Poincaré doit être réfléchi avec ambition pour magnifier cette entrée de ville, aussi bien du côté de Saint Clair que du côté de la Feyssine.

Ce site offre un potentiel exceptionnel encore nettement sous-exploité.

Là encore, comment imagine-t-on la gestion nocturne de ces entrées ?

Comment pourrait-on combiner des objectifs de mise en scène avec d'autres prestations, qui contribueraient à la constitution et au financement de ces ouvrages signifiants ?

Comment, par exemple, associer les collectivités locales et les acteurs socio-économiques de l'agglomération en leur offrant des occasions de promotion d'image (logos) sur des totems ou portiques spectaculaires de qualité, marquant nettement ces entrées de ville ?

Suite en page 7

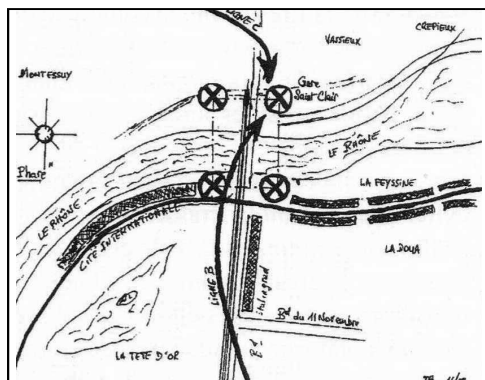


Dans le cas où le bâti n'est pas à même de jouer un rôle signifiant, pourquoi ne pas exploiter des totems ou portiques géants pour marquer les entrées de ville, mettant d'abord en valeur les logos du Grand Lyon et des Municipalités les plus proches de ces points d'accès, mais y associant également des logos de grandes entreprises représentatives de l'économie locale.

Ne serait-ce pas une bonne occasion pour ces dernières de mettre leur image en avant de façon pertinente et de montrer leur implication dans la vitalité de la cité ?

Ne serait-ce pas également une solution pour les faire participer au financement de ces totems et à leurs coûts d'exploitation (entretien, éclairage ...) ?

Le point carré du Nord de Lyon – Bulletin de SEL N°65 de Novembre 2000



Autour du Pont Poincaré, une croisée majeure de l'agglomération mérite vraiment d'être marquée avec magnificence.

Il s'agit d'un pôle de transition remarquable de notre agglomération (entrée du fleuve, entrées ferroviaires, dont celle, majeure, du TGV, entrées routières multiples et croisées)

Le site offre encore des possibilités d'exploiter la troisième dimension avec audace et intelligence dans les vis-à-vis du grand amphithéâtre, que ce soit à Saint Clair, près de l'Usine des Eaux, ou que ce soit à la pointe Ouest de la Feyssine (voire également le long du Boulevard Stalingrad, au niveau du club de tennis).

Le contexte se prête à la réalisation d'une vraie porte urbaine d'exception, grâce à édifices adaptés à la grandeur du site ...

RÉFLEXIONS SUR UNE STRUCTURATION DU PAYSAGE URBAIN DU GRAND LYON

Suite de la page 6

5.5) L'intégration des grandes infrastructures

Si le Boulevard de Ceinture a sans doute à jouer le rôle que laisse entendre son nom, ce ne doit pas empêcher de réfléchir à son aménagement paysagé pour en faire une zone de transition acceptable.

Au sein de la ville, l'intégration urbaine des infrastructures ferroviaires engagée autour des Brotteaux et de La Part-Dieu doit être retenue comme prioritaire tant autour de la Guillotière et de Monplaisir, que de Jean Macé.

La continuité urbaine est un facteur d'homogénéité et d'équité dans le développement des divers quartiers. En outre, la ville y gagne certainement et avantageusement en épaisseur.

Au cœur de la Presqu'Île, le complexe de Perrache, largement décrié, représente un bloc en rupture avec son environnement direct. Que de débats pour imaginer sa destruction !

Mais bien peu de réflexions depuis toutes ces années pour imaginer l'aménagement de ses abords, pour travailler sur son intégration, en attendant l'éventuelle échéance où l'on pourra le remettre en cause ...

Par exemple, comment pourrait-on traiter les débouchés des faisceaux d'autoroutes aux deux extrémités (devant la Brasserie Georges ou devant le Château Perrache) ?

Comment remplir l'espace de ces vides béants avec un aménagement paysagé exploitant des structures légères formant des volumes à la fois matériels et aériens, créant une densité de transition entre les axes des quais et l'ensemble massif du centre d'échange ?

Comment amortir la rudesse de ces infrastructures et du trafic qui les anime avec une composition plastique originale, apportant un lot de poésie ? N'y aurait-il pas une occasion, là-encore, d'associer des artistes à la réflexion, pour renverser l'image de ce site ?

6) Une structuration paysagère et politique du Grand Lyon

Quand il s'agit de structurer le paysage urbain, les frontières entre les multiples municipalités qui forment le Grand Lyon ne constituent sûrement pas des lignes d'articulation ou d'appui particulièrement intéressantes, sauf exception. Aussi le travail sur ce sujet peut-il être fédérateur et révélateur de la désuétude des petites politiques municipales repliées sur leurs périmètres dépassés.

A l'heure où l'on s'interroge sur des remises à plat des découpages des collectivités locales, une approche de l'agglomération par l'architecture urbaine devrait permettre l'émergence d'une vision plus ouverte, plus audacieuse et plus ambitieuse, provoquant de nouvelles propositions d'organisation et de gouvernance de l'espace urbain du Grand Lyon.

Jacques Bonnard

Références :

L'essentiel des références est issu d'articles de l'auteur (Jacques Bonnard) parus dans le Bulletin de SEL (association Sauvegarde et Embellissement de Lyon) ou dans le dossier « Grand Lyon 2013 » – JB – Septembre 2007

Plus d'une tour dans sa ZAC
N°22 – Février 1989

Pour une ville articulée
N°23 – Mai 1989

Quand Lyon serait ville forte
N°25 - Décembre 1989

Au Nord de Lyon, un phare qui n'a qu'à luire
N°58 – Février 1999

Le Rhône à l'aide de l'image de Lyon
N°61 – Novembre 1999

Le front de la Feyssine – Le point carré de Lyon
N°65 – Novembre 2000

Un Grand Lyon « éclairé » pour mieux rayonner encore
N°74 – Mai 2003

Penser la ville par le paysage
N°76 – Février 2004

Quais et collines - Un front de collines pour un ambitieux projet de forme urbaine
N°80 – Juin 2005

Visite au cœur de l'agglomération, aux confins de Lyon et de Villeurbanne
N°81 – Novembre 2005

Une porte sud pour le quartier de La Part-Dieu
N°82 – Février 2006

Une maîtrise de la lumière dans la cité - Une constellation sur le front des balmes
N°85 - Février 2007

La balme de la confluence – Une balme dotée d'un potentiel à partager
N°86 – Juin 2007

Encore une tour dans le paysage Lyonnais ...très bien, mais avec quelle vision ?
Pour un réseau de voies ferrées intégré entre 3^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} arrondissements
N°88 – Février 2008



« Quand
Lyon
serait
ville
forte »

Bulletin de
SEL N°25
Décembre
1989

Le type de la ville fortifiée de Carcassonne, tel que nous l'a légué le Moyen Age, est intéressant dans la lisibilité de sa constitution urbaine (édifices majeurs et marquants, civils ou religieux), mais également dans celle des composantes de son pourtour (enceinte, tours, portes ...).



Dallas Skyscrapers

Le type de la ville moderne américaine (exemple de Dallas sur la photo), que l'on a tendance à copier, avec plus ou moins de bonheur, aux quatre coins du monde, met le plus souvent en valeur son quartier d'affaires formant son centre, de façon un peu exclusive.

Au-delà le paysage urbain de sa périphérie montre assez généralement une grande banalité aux limites floues. Cette dilution des quartiers excentrés est dommageable en termes de perception de la « forme urbaine » ; la ville ne se résume pas à un centre ...



Une porte de ville
Bruges

Alors, comment peut-on, aujourd'hui, mieux marquer les limites de la ville, ou comment rendre perceptible et valoriser sa constitution systémique (cœur de l'agglomération, quartiers périphériques), au travers d'un paysage urbain plus rythmé dans son relief ?

Jacques Bonnard

SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON
<http://www.lyon-online.org>

Président
Jean-Louis PAVY
6 ch de Cachenoix
69340
FRANCHEVILLE
Tél : 04 72 16 07 14

Secrétaire général
Raymond MOTTE
32 imp. de
Grange Haute
69540 IRIGNY
Tél : 04 78 46 07 47

Trésorier
Jean-François
MAILLET
48 rue E. Richerand
69003 LYON
Tél : 04 69 70 72 83

Vous aimez votre cité ? Adhérez à :



Siège : MAISON RHODANIENNE DE L'ENVIRONNEMENT
32, rue Sainte-Hélène - 69002 LYON

COTISATIONS :

Membre ADHÉRENT : 25 €
Membre BIENFAITEUR ou
PERSONNE MORALE : 110 €
JEUNE -ÉTUDIANT : 10 €

LCL

Agence République - LYON
Compte n° 1042 050230 B